

## 4EME EDITION DU FORUM MAGHREBIN SUR LES MIGRATIONS : LA REPONSE DE LA SOCIETE CIVILE



13/01/2017

### Entre évolution des trajectoires migratoires et nouvelles réalités sociales

Aujourd'hui et dans la foulée du 4<sup>ème</sup> Forum Maghrébin sur les Migrations, force est de diagnostiquer que les pays du Maghreb, initialement terres d'émigration, ne sont plus seulement pays d'émission ou de transition mais également pays de résidence ou d'installation comme le contextualise ce témoignage d'une migrante subsaharienne lors de l'un des ateliers du Forum : « *Notre rêve n'est plus tellement d'aller en Europe. Ils construisent leurs grands murs partout et en plus, c'est la crise économique là-bas. L'avenir est peut être ici. Et bientôt, c'est peut être eux qui commenceront à venir ici...* ». Avec cette réalité, c'est l'ensemble des rapports Nord-Sud et des mouvements sociaux qui gravitent autour d'eux qui sont en train de se modifier. Les mouvements de population sont aujourd'hui également et tout autant « Sud-Sud ».

Du 16 au 18 décembre 2016, se tenait à Tanger (Maroc) la quatrième édition du « Forum Social Maghreb Migration ». Pont entre l'Afrique et l'Europe, entre Océan et méditerranée, carrefour des mouvements migratoires des migrants et des réfugiés à un moment critique pour l'espace méditerranéen, la ville historique de Tanger a vu se rassembler une société civile faisant preuve de la même détermination et envie de bien faire. Des citoyens, des membres associatifs à l'instar de ceux du « Comité de vigilance pour la démocratie en Tunisie » (CVDT), des migrants mobilisés,... ; faisant face à des enjeux sans cesse grandissants : l'augmentation des risques climatiques et sécuritaires, des mouvements de population, l'absence de cadre légal en ce qui concerne les migrants dans les cinq pays du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie, Libye) ou encore une absence d'« intégration » organisée politiquement et institutionnellement.

## Une mobilisation dans l'urgence

En prélude de cette rencontre, un chiffre du GIEC<sup>1</sup> hante les couloirs du flambant neuf centre culturel Ahmed Boukmaïk de Tanger : les migrations climatiques avoisineront les 200 millions de personnes à l'horizon 2050. Mais également l'apparition d'une expression encore fort nouvelle pour un grand nombre de personnes : le stress hydrique. Selon les chiffres qui ont été cités par les intervenants, 80 à 100 millions de personnes pourraient être forcées à se déplacer par crainte de la montée des eaux et/ou du manque d'eau. Ainsi, d'ici à 2050, la disponibilité de l'eau par individu pourrait diminuer de 50%, avec les conflits d'accès aux ressources que cette raréfaction risque d'entraîner.

Depuis 2011, l'Algérie vit un afflux important d'africains sub-sahariens. D'après les intervenants de terrain, la solidarité fait de plus en plus place à des tensions dans certaines régions et à l'expulsion massive de plusieurs milliers d'individus par le gouvernement. En ce qui concerne le cadre juridique, l'Algérie a ratifié les conventions internationales mais souffre d'une absence totale de cadre juridique au niveau national, sauf quelques initiatives pour les syriens et les palestiniens. Une aide humanitaire et un accompagnement juridique ont été organisés grâce à la pression d'une société civile présentée et revendiquée comme relativement « pesante » au niveau national, avec des avancées en termes d'initiatives liées à la scolarisation et à la santé des migrants.

La Mauritanie, quant à elle, voit le phénomène migratoire prendre de l'ampleur d'années en années. En matière de convention, le pays les a toutes ratifiées mais ces conventions ne sont pas respectées et une inadéquation avec le cadre juridique mauritanien est pointée. D'un point de vue sociologique, la complexité de la société mauritanienne met en lumière une superposition et une confusion des inégalités entre l'élite « blanche » et les noirs mauritaniens, stigmatisés, et entre les mauritaniens et les migrants subsahariens. « L'intégration maghrébine » y est donc ressentie comme faible, le pays étant (toujours) tenaillé entre son identité maghrébine et noire-africaine. Le Haut-Commissariat des Réfugiés semble être l'acteur déterminant en ce qui concerne la prise en charge de la migration sur le sol mauritanien.

La Libye reçoit un afflux important de migrants (estimés à 2 millions pour environ 6 millions d'habitants) et traîne encore le cadre juridique de l'ère Kadhafi, le registre d'état civil libyen de l'époque n'ayant pas intégré les citoyens du sud de la Libye aux frontières avec l'Algérie, le Niger, le Tchad, le Soudan et l'Égypte. Un grand nombre de personnes ne sont pas inscrites dans le registre national et on ne sait pas si elles sont algériennes, libyennes ou autres... Les procédures de séjour et de naturalisation sont donc très compliquées. La cohabitation semble relativement pacifique dans les zones rurales mais très interpellante

---

<sup>1</sup> Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

dans les zones urbaines comme Tripoli ou Bengazi, la police démobilisée n'étant pas d'un grand secours. La guerre civile, l'effondrement de l'Etat et la désertion de la communauté internationale et des ambassades rongent toute possibilité d'initiatives pour le peuple libyen lui-même, un grand nombre de migrants ont migré vers la Tunisie voisine.

Le Maroc, seul pays maghrébin ayant gardé sa structure étatique et ses institutions à la suite des « printemps arabes », observe depuis de nombreuses années un afflux massif de migrants venus de toutes parts (Afrique subsaharienne, Asie, Moyen Orient et... Europe !) et ce, pour des raisons très diversifiées : travail, études, business, migrations environnementales, migrations de transit et depuis peu, migrations d'asile. Malgré l'esprit d'accueil légendaire et la diversité ethnique et religieuse fortement intégrée des marocains, le gouvernement patine sur les mêmes réalités que ses confrères algériens et tunisiens. Mis à part des initiatives d'accueil mises en place volontairement ou informellement pour les migrants syriens, maghrébins ou moyen-orientaux ou encore les étudiants étrangers, les travailleurs étrangers dans une situation légale,... ; le gouvernement marocain souffre de difficultés à mettre en place un statut juridique et un accès minimum à l'éducation et à la santé pour les migrants (subsahariens), bien souvent plongés dans la clandestinité et le travail informel. La société civile marocaine est présente et de plus en plus institutionnalisée mais semble être elle-même occupée et contre balancée entre la nécessité de réclamer ces mêmes droits pour une large frange de la population marocaine, le développement économique et la stabilité (positive) du pays ne parvenant pas encore à profiter de façon égale et juste à tous les citoyen(ne)s.

Enfin, la Tunisie, pays aux avancées sociales et démocratiques fort présentes bien que souvent contrastées, avait entrepris, avant la révolution de 2011, l'initiative de supprimer la nécessité du visa pour beaucoup de pays de l'Afrique subsaharienne, ce qui a augmenté le flux des migrants. Une majorité écrasante des migrants subsahariens, anciennement installés ou venus récemment de Libye, travaillent dans l'économie informelle et se trouvent souvent dans une situation d'exploitation. La société civile tunisienne, le syndicat UGTT en ligne de proue, n'a plus à prouver sa présence encrée dans le débat public du pays mais tout comme ses homologues maghrébins, les jeunes institutions post révolutionnaires tunisiennes font face à des défis économiques, sécuritaires et transitionnels bien vastes et parfois bien loin de la priorité donnée aux droits de migrants étrangers.

## **Des dynamiques de migration en évolution, créatrices de nouvelles réalités sociales et de nouveaux enjeux**

Ce forum s'inscrivait également dans le contexte brûlant de la politique européenne, intérieure et extérieure, qui conduit à l'exclusion des migrants et des personnes en besoin de protection internationale, en violation des engagements de l'Union européenne pour la liberté, la protection des droits humains et du droit international. La politique d'externalisation des frontières et les accords de mobilité et de réadmission que l'UE essaye d'imposer au Maroc et à la Tunisie, ont notamment été fortement critiqués.

Aujourd'hui, force est de diagnostiquer que les pays du Maghreb ne sont plus seulement pays d'émission ou de transition mais également pays de résidence ou d'installation. Le Maghreb, initialement terre d'émigration, est devenu ces dernières années une région de transit et d'immigration : « Notre rêve n'est plus tellement d'aller en Europe. Ils construisent leurs grands murs partout et en plus, c'est la crise économique là-bas. L'avenir est peut être ici. Et bientôt, c'est peut être eux qui commenceront à venir ici... ». Avec cette réalité, c'est l'ensemble des rapports Nord-Sud qui sont en train de se modifier. Les mouvements de population sont aujourd'hui également et tout autant « Sud-Sud ».

De façon globale, les enjeux de terrain communs aux cinq pays sont les violences et les agressions, le logement, la scolarisation, les conditions sanitaires, la régularisation mais également et surtout l'accompagnement et l'insertion.

Face à l'urgence évoquée précédemment, les panels de discussion du Forum ont permis de débattre largement de la question des mouvements migratoires liés aux changements environnementaux et climatiques, particulièrement le sujet de la justice climatique et de la reconnaissance internationale d'un statut de « réfugié climatique », à force contraignante. Actuellement et à priori, le droit international demeure muet sur cette question.

Les dynamiques du Forum ont également salué et pris acte de la décision marocaine d'engager une deuxième opération de régularisation et ont indiqué qu'elles resteront vigilantes à l'amélioration du processus de mise en œuvre de cette décision.

Une augmentation du flux migratoire et une inversion des dynamiques de destination qui débouchent sur des confrontations culturelles et sociales de plus en plus présentes et entremêlées avec des conflits locaux (pré)existants. Dans toutes formes de société, au Maghreb comme en Europe, le racisme est basé sur la méconnaissance ou la peur de l'autre et de la différence. Une peur et un rejet de l'autre ou au contraire, la décision de la rencontre et de la tolérance, qui peuvent s'expliquer, individuellement et socialement, par la création de différents mécanismes identitaires. Parmi ceux-ci et ceux qui ont un jour été brillamment expliqués lors d'un congrès par Hassan Rachik, professeur d'anthropologie à l'Université Hassan II de Casablanca, nous en trouvons trois principaux :

- *Une identité ou construction identitaire « univoque »*. N'être qu'une seule chose, appartenir à un seul groupe, à une seule ethnie, à une seule communauté humaine, nationale,... L'observation d'un refus de la diversité par peur d'entamer cette identité unique.

- *Une identité ou construction identitaire « hiérarchisée »*. Elle est un peu plus large. La notion de « *watan* » (nation), par exemple, incluant plusieurs ethnies, groupes,... ; et permettant l'existence de plusieurs identités. Cela dit, une hiérarchie reste imposée. Il y a une loyauté/identité ultime et suprême et c'est dans ce contexte que des personnes peuvent estimer que certains groupes (ethniques, religieux, sexuels, culturels,...) valent mieux que d'autres.

- *Une identité ou construction identitaire contextuelle ou sélective*. On ne classe pas ou ne hiérarchise pas les identités, elles peuvent se superposer.

Selon les moments, les moments de la vie, les fêtes, les situations,... on est belge, marocain, tunisien, maghrébin, musulman, africain,... ; et tous égaux devant une cause qui nous dépasse. C'est de l'humanisme ou de l'universalisme. La « marocanité » est un très bon exemple puisque le marocain est à la fois musulman, juif, berbère, arabe, entre Orient et Occident, parle un dialecte mélangeant entre quatre et cinq langues,... Ce sont les formes d'identités les plus difficiles à construire et à mobiliser et ce sont, à priori, celles qui permettent le mieux de lutter contre le racisme. Elles débouchent sur de « l'apprentissage social » ou de « l'interculturalité », où chacun apprend à se forger une identité et à mener des projets communs, dans la diversité. La mondialisation, les réseaux sociaux, la participation citoyenne au débat public, l'action collective généralisée... ; en font un phénomène de plus en plus répandu et en augmente le rayon d'influence. C'est dans ce cadre que les acteurs du Forum Maghrébin sur les migrations se sont situés et ont posé les pierres des revendications présentées dans cet article.

## Une société civile esseulée, encore éparpillée mais en mobilisation

Cet évènement s'inscrivait dans la continuité des travaux réalisés depuis le premier forum organisé à Bruxelles en 2010, Oujda en 2012 et Monastir en 2014. De manière plus large, pour qui savait regarder et dans un heureux caprice de l'histoire, on pouvait encore apercevoir l'ombre discrète de « l'appel de Tanger » qui planait sur le Forum, un appel voulu et proclamé en 1958 par les mouvements de libération dans l'idéal d'un « Maghreb des peuples unis ».

Avec plus de 500 participant(e)s issu(e)s de plus de dix pays d'Afrique et d'Europe, ce forum a vu une large participation des différentes dynamiques sociales : associations de défense des droits humains, syndicats, organisations de la diaspora maghrébine en Europe et diaspora subsaharienne et sahélienne au Maghreb. Les échanges du Forum ont, comme dans les sessions précédentes, laissé une large place aux témoignages d'hommes et de femmes, migrant(e)s et réfugié(e)s, à celles et ceux qui, trop souvent, sont laissé(e)s sans voix dans un débat qui pourtant les concerne au premier plan. Après avoir longtemps « parlé au nom des migrants », les choses changent peu à peu avec l'émergence et le renforcement d'organisations de migrants, dont quelques-unes étaient présentes au Forum.

Loin d'un mouvement social de masse (avec une organisation centralisée et répercutée massivement dans l'espace public), mais dans la foulée des dynamiques de participation citoyenne qu'ont semé les printemps arabes (chacun à leur façon), cette mouvance a débouché sur des revendications claires et mises en commun ainsi qu'une déclaration : « la déclaration de Tanger ».

Parmi les revendications finales et concertées :

- *La ratification et la mise en œuvre effective de la convention sur la Protection de tous les Travailleurs Migrants et des membres de leurs familles et des conventions de l'Organisation Internationale du Travail relatives aux travailleurs migrants par chacun des pays du Maghreb.*
- *L'adoption et la mise en œuvre effective de législations relatives au droit d'asile et à la protection des réfugiés dans chacun des pays du Maghreb, conformément à la Convention relative au Statut des Réfugiés et de son protocole additionnel.*
- *La mise en place d'outils juridiques permettant de protéger et d'accueillir les personnes déplacées pour des raisons liées aux changements climatiques et environnementaux et adoption de mécanismes contraignants.*
- *La mise en place d'outils juridiques pour combattre les actes et les comportements racistes à travers l'adoption de législations appropriées prévoyant des mécanismes effectifs à l'instar du projet de loi initié par des organisations de la société civile, et actuellement en cours d'examen par l'Assemblée des représentants du Peuple tunisien.*
- *L'ouverture et la démilitarisation des frontières pour permettre la libre circulation pour toutes et tous dans toute la région.*

L'Objectif global est donc bien l'avènement d'un Maghreb démocratique et d'égalité entre nationaux et migrants. Les objectifs sous-jacents ont été déterminés comme étant la nécessité d'approfondir le lien entre les dérèglements climatiques, l'effondrement des écosystèmes et les mouvements de population tant Sud-Nord que Sud-Sud. Mais également le plaidoyer pour une nouvelle politique migratoire replaçant les êtres humains au centre des priorités et reconnaissant un statut pour les « réfugiés climatiques » tout en adoptant des mécanismes de sanction et de protection contre le racisme.

Pour le vocable tant controversé de « société civile », nous allons nous en tenir à comment les acteurs se sont définis eux-mêmes : les migrants, les associations, les ONG, les syndicats, le secteur académique et des citoyens impliqués. Une « société civile internationale », qui certes n'est pas rassemblée en masse et s'éparpille selon les engagements éparses de telles ou telles associations, mais dans un processus entamé

mondialement il y a une cinquantaine d'années, qui vise de plus en plus une convergence des luttes autour d'évènements comme celui-ci. Pour l'émergence d'une citoyenneté « ici et là-bas », la liberté de circulation, contre le racisme et les réflexes de la peur de l'autre, contre les choix sécuritaires (en Europe comme au Maghreb) au détriment de la dignité élémentaire des êtres humains,...

Une grande partie du monde politique brille par l'absence de volonté ou d'initiative concrète en termes de migration. La gauche ou les partis progressistes sont souvent plein de bonnes volontés mais peinent à mettre concrètement et réellement en place des mesures visant à prendre en charge ne fût-ce-que quelques-uns des facteurs de risque cités dans cet article. La société civile (associations, ONG, citoyens, syndicats, travailleurs sociaux, bénévoles,...) est donc ce que l'on voit le plus sur le terrain et dans des revendications politiques ou publiques, développant un nombre important d'initiatives et de propositions.

Comme de nombreux sociologues des mouvements sociaux, Alain Touraine et Ronald Inglehart en tête de train, le proclament depuis des années, n'assisterions-nous pas à l'affirmation d'une société civile ou d'une communauté de citoyens mobilisée et mobilisable autour d'un « mouvement éthico-démocratique » ? S'il se généralise et s'universalise en une nouvelle ère sociale et citoyenne commune, cela reste à voir et cela s'analyse(raît) dans des dimensions que cet article ne peut satisfaire. Mais je suis plutôt favorable à une vision éthique, basée sur le respect de la « dignité » et opposable à tous les systèmes de pouvoir, qui tend à s'exprimer différemment selon les contextes nationaux et culturels et autour des grands enjeux de notre époque, la menace climatique et la migration faisant partie des principaux arbitres.

Nos sociétés « postmatérialistes » dont certaines, au Maghreb, en Afrique ou ailleurs, se voient propulsées (en même temps) à la fois dans des formes de matérialisme tout autant que dans le « post », nous renseignent que nous ne sommes plus seulement dans l'organisation de la vie et de la lutte sociale autour d'enjeux économiques et matériels. Les principes éthiques s'affirment et/ou se réaffirment de plus en plus.

Années après années, décennies après décennies, une « nouvelle conscience collective » semble pointer le bout de son nez : « je veux être traité(e) comme un être humain », « je veux qu'on me respecte », « qu'on respecte ma dignité », « je ne veux pas être humilié(e) ». Les initiatives et les relais comme ce Forum continuent à émerger dans un espace public de plus en plus connecté internationalement où les revendications pour la dignité, la liberté, l'équité,... ; sont défendues et tentées d'être imposées démocratiquement (en conflit et en pression avec/sur les pouvoirs et les acteurs décisionnels).

Dans ces formes de société, où jamais auparavant nous n'avons eu un tel degré de capital culturel à l'échelle de la planète (savoirs, connaissances, expériences, technologies,...) et où il nous est possible de nous connecter entre êtres humains (internet et facilités de transport), de plus en plus de personnes luttent, se rencontrent, s'associent,... ; pour la défense et l'instauration de principes éthiques autour des droits humains fondamentaux. La suite au(x) prochain(s) forum(s)...

Pierre Beaulieu est artiste, animateur socio-culturel, membre associatif et entame un doctorat en sociologie des mouvements sociaux à l'Université de Liège (Belgique).